



FEUILLE DE ROUTE

PROTECTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ASSOCIATION KEOOGO

2024 - 2029



SOMMAIRE

p1

Introduction

p3

Notre
approche bas
carbone, de
réduction de
déchets et de
résilience

p3

Notre bilan
carbone

p6

Objectifs et
résultats
attendus de la
feuille de
route

p7

Mise en oeuvre
des activités

p10

Nos leviers de
transformation

p11

Suivi,
évaluation,
apprentissage
et redevabilité

p13

Remerciements



INTRODUCTION



KEOOGO S'ENGAGE, POUR LE CLIMAT ET POUR LES POPULATIONS

La détérioration climatique qui sévit dans les pays sahéliens impose de s'inscrire dans un dispositif de prévention et des initiatives protectrices de l'environnement. Le Burkina Faso connaît l'une des plus graves crises de déplacement interne de population, provoquée par une combinaison de facteurs, à savoir la pauvreté, les inégalités, la présence d'acteurs armés non étatiques et, de plus en plus, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques.

Keoogo, est une association à but non lucratif médico psycho sociale et plus précisément de protection de l'enfance au Burkina Faso. Dans cette logique, Keoogo s'est engagé pour un modèle décarboné et de réduction de ses déchets à travers toutes ses activités dans le cadre d'une feuille de route de protection environnementale.

Le but de la feuille de route vise précisément à garantir un environnement sain et un développement durable par la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre de ses projets, programmes afin d'améliorer les conditions de vie de ses bénéficiaires. Elle vise aussi à renforcer l'utilisation de l'énergie renouvelable ou alternative, à doter, ses bénéficiaires et son personnel de compétences protectrices de l'environnement ainsi qu'à promouvoir le partage d'expériences sur la protection de l'environnement au Burkina Faso et dans le monde.

Partant de ce constat et de l'urgence de passer à l'action, Keoogo a décidé d'enclencher une démarche environnementale, en intégrant le principe de responsabilité environnementale dans notre quotidien à travers le One Health, développé au village Beoog-tienbo. Aussi, nous avons construit en intelligence collective avec le soutien du Climate Action Accelerator et en collaboration avec ALIMA-KEOOGO, cette feuille de route environnementale.

En guide, notre objectif collectif : d'ici 2029, contribuer à travers nos interventions à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et à la protection de l'environnement.

La situation nécessite la contribution de toutes les organisations/institutions et de la population pour une meilleure protection de l'environnement et d'assurer un meilleur monde pour les générations à venir. C'est ainsi, que l'association kéoogo met l'accent sur l'implication, la responsabilisation et la participation de tous les acteurs dans les actions de protection, de restauration, de conservation et des ressources naturelles et de l'environnement.

I. PRÉSENTATION DE KEOOGO

L'association KEOOGO, créée depuis 2004 au Burkina Faso a pour mission principale d'offrir des services de protection et de réhabilitation aux enfants en situation de vulnérabilité, mais aussi d'offrir à chacun d'entre eux un droit à l'enfance. Le terme KEOOGO en langue mossi du Burkina Faso signifie « espace d'initiation », cadre de socialisation et de transmission des valeurs sociétales pour faciliter le passage de l'enfance à l'âge adulte qui correspond à la période de maturité et de responsabilité.

Depuis sa création, KEOOGO identifie, oriente et accompagne les enfants et jeunes en situation de rue et assure leur réinsertion scolaire, socio-professionnelle et économique. Pour s'adapter aux enjeux du terrain, KEOOGO a élargi son public et s'investit aussi pour les enfants et jeunes en mobilité, (migration, confiage d'enfants et généralement victimes d'abus ou d'exploitation) les filles mères et les victimes de Violence Basée sur le Genre (VBG), les enfants nés dans la rue, les enfants des filles en situation de rue, et contre l'exploitation sexuelle des mineurs.

L'association KEOOGO mobilise principalement trois stratégies complémentaires : le travail de rue, pour identifier, créer un lien de confiance et maintenir le contact avec les enfants et jeunes en situation de rue, l'accueil et l'hébergement pour renforcer l'accompagnement éducatif et favoriser l'accès au droit commun et le travail avec les familles pour la restauration des liens rompus.

La vision est de créer une société où tous les enfants jouissent pleinement de leur droit.

Sa principale mission est d'offrir, parfois, via des partenariats ciblés et efficaces, des services de protection et de réhabilitation aux enfants particulièrement vulnérables.

Le village Beog-tienbo



II. NOTRE APPROCHE BAS CARBONE, DE REDUCTION DE DECHETS ET DE RESILIENCE

Les principaux enjeux environnementaux de KEOOGO sont de réduire son empreinte carbone et environnementale au fur et à mesure. Cette réduction passe par :

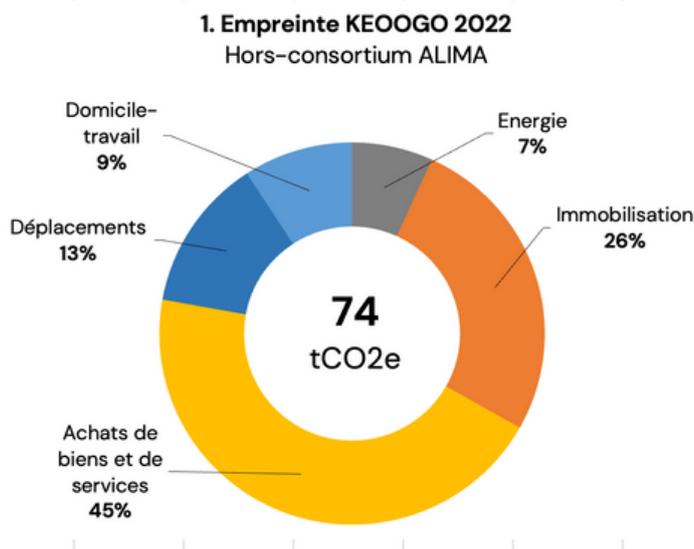
- a) la sensibilisation des communautés;
- b) le renforcement des capacités des acteurs et usagers;
- c) le développement de programmes de protection environnementale ;
- d) des options à faible consommation en énergie de nos équipements et bâtiments;
- e) l'énergie renouvelable et ressources halieutiques pour le village Beoog -tienbo,
- f) la pratique de l'agro écologie ;
- g) l'usage de la biodiversité (compost) pour le jardin;
- h) le traitement, la valorisation des déchets par le recyclage;
- i) la réalisation du « One Health » au village Beoog-Tienbo

III. NOTRE BILAN CARBONE

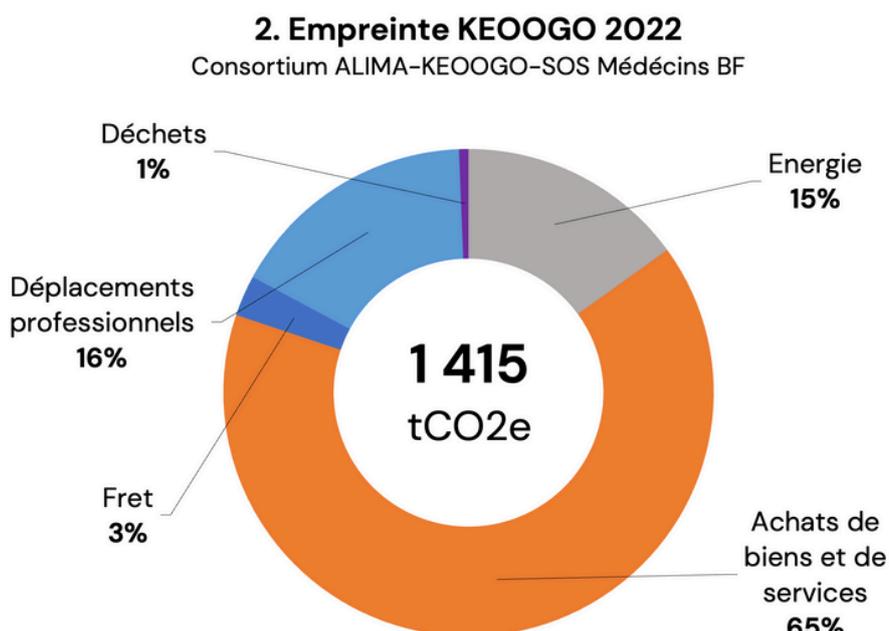
KEOOGO, en tant qu'acteur humanitaire au Burkina Faso, pilote ses propres initiatives telles que le Village One Health, tout en participant à des projets en consortium avec ALIMA et SOS Médecins Burkina Faso. Pour évaluer les émissions propres à KEOOGO, le Climate Action Accelerator a développé une méthodologie simplifiée. L'année de référence choisie était 2022 et le périmètre englobait toutes les entités et activités dépendant financièrement et directement de l'ONG. Cela a permis d'avoir un premier aperçu du bilan carbone de l'organisation, en dehors de son consortium avec ALIMA et SOS Médecins Burkina Faso.

Afin de compléter et fournir une vue globale, les données provenant du bilan d'ALIMA au Burkina Faso en 2022, ont été intégrées pour inclure les activités menées en consortium. Les activités du consortium au Burkina Faso et les solutions pour les décarboner sont traitées dans la feuille de route d'ALIMA, tandis que celles propres à KEOOGO sont couvertes dans la présente feuille de route. Cette approche garantit ainsi une complémentarité entre les deux feuilles de route et leurs mises en œuvre.

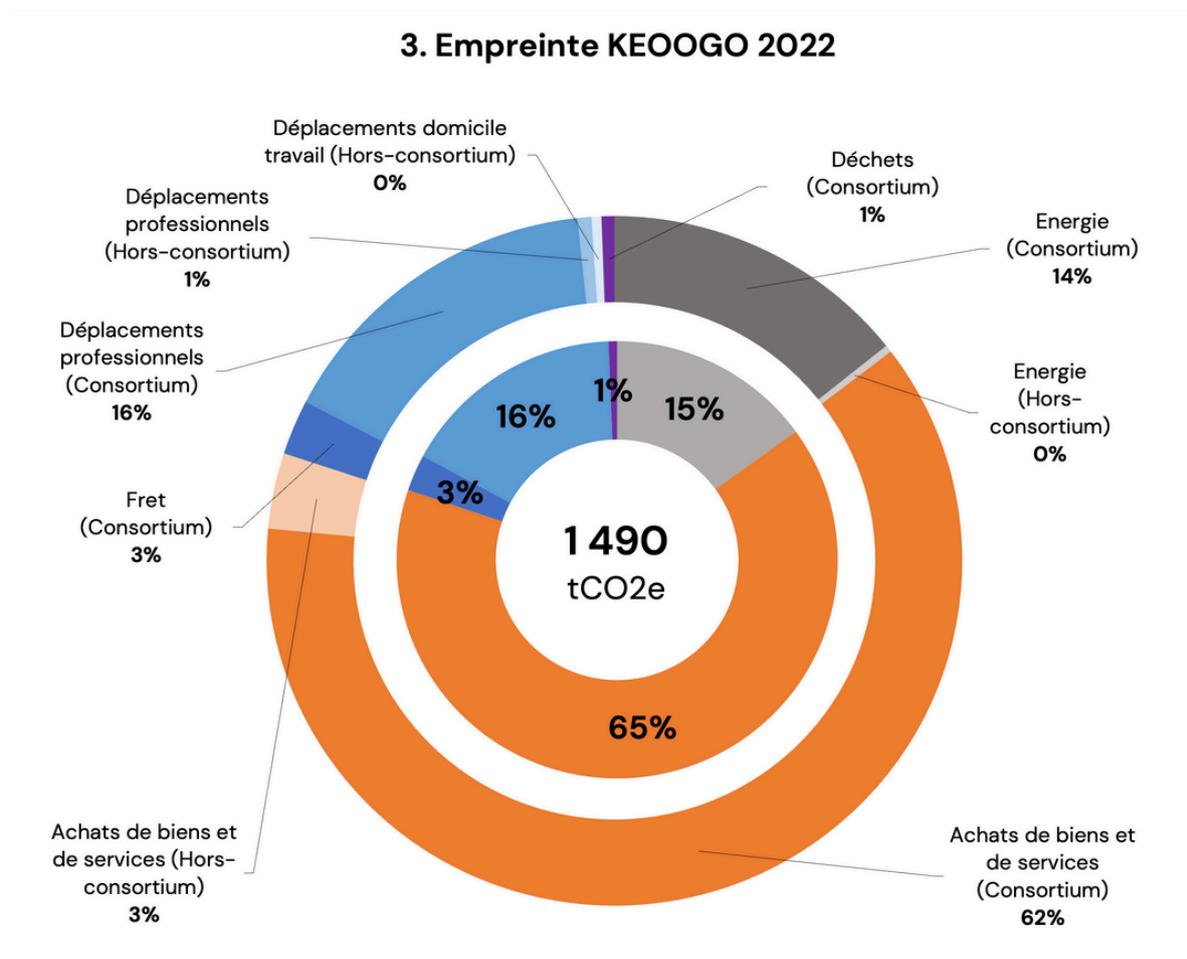
Le graphique 1: Empreinte Carbone de KEOOGO Hors-consortium ALIMA, présente le bilan de KEOOGO couvrant uniquement ses activités propres, c'est à dire hors du consortium avec ALIMA et SOS Médecins. Il s'élève à 74 tCO₂e, équivalant à 16 véhicules à essence conduits pendant un an, ou encore aux émissions annuels d'environ 250 burkinabés (Banque Mondiale, 2020). Il est élaboré selon une méthodologie spécifique, avec la collecte de données réalisée par l'AMCP-SP et analysées par le Climate Action Accelerator.



Le graphique 2: Empreinte Carbone de KEOOGO 2022 Consortium ALIMA-KEOOGO-SOS Médecins BF, présente le bilan de KEOOGO, englobant les activités menées dans le consortium des trois acteurs. Les données sont tirées de l'exercice du bilan carbone d'ALIMA 2022 pour le Burkina Faso. Étant donné l'impossibilité dans ce bilan d'attribuer des émissions à chaque partenaire, le bilan présente englobe l'ensemble du consortium.



Le graphique 3: Empreinte Carbone de KEOOGO 2022, combine les deux sources de données et périmètres de KEOOGO pour permettre une visualisation « complète », c'est à dire, incluant les activités de KEOOGO dans et hors du consortium au Burkina Faso avec ALIMA et SOS Médecins. Ce graphique offre une vue des proportions entre les émissions du consortium et celles en dehors, classées par catégories. La part du consortium comprend évidemment les activités menées avec ALIMA et SOS Médecins, tandis que la part hors-consortium représente uniquement les émissions de KEOOGO.



IV. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA FEUILLE DE ROUTE

Objectif général

Contribuer à une meilleure protection de l'environnement afin d'améliorer les conditions de vie de nos bénéficiaires.

Objectif spécifiques

Resultats attendus

- | | | |
|---|--|--|
| 1 | Réaliser le One Health au niveau du village Beog-tienbo | Le One Health entretient un meilleur fonctionnement du village en améliorant l'état de santé des bénéficiaires |
| 2 | Renforcer l'utilisation de l'énergie renouvelable ou alternative | L'énergie renouvelable renforce les capacités d'électricité |
| 3 | Doter les bénéficiaires et le personnel de Keogo de compétences protectrices de l'environnement | Le personnel et les bénéficiaires sont renforcés et adoptent des attitudes favorables à la protection de l'environnement |
| 4 | Promouvoir le partage d'expérience sur la protection de l'environnement au Burkina Faso et dans le monde | Les connaissances sont renforcées sur la protection de l'environnement et la capitalisation des bonnes pratiques est assurée |



V. MISE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS

Les principales interventions pour atteindre les résultats escomptés sont consignés ci-dessous :

| ACTIVITES | PERIODE DE REALISATION | FINANCEMENT | OBSERVATIONS |
|--|------------------------|-----------------------------------|--|
| 1 Résultat 1 : Le One Health entretient un meilleur fonctionnement du village en améliorant l'état de santé des bénéficiaires | | | |
| O.S1 : Réaliser le One Health au village Beoog-tienbo | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> A.1 : Faire du jardin agroécologique A1.1 : Disposer des techniques d'arrosage A1.2 : Avoir des tuteurs pour soutenir des plantes au village Beoog-tienbo A1.3 : Construire des fosses septiques adaptées à la production de compostage au jardin | Novembre 2023 | ALIMA KEOOGO A rechercher | Jardin clôturé Technique d'irrigation en cours |
| <ul style="list-style-type: none"> A2: Acquisition de matériels d'arrosage et de polytank pour stockage d'eau | Décembre 2023 -2025 | CAA | Disponible |
| <ul style="list-style-type: none"> A3 : Pratiquer l'élevage | Janvier 2023-2029 | CAA VSF A rechercher | Partenariat avec VSF et recherche de financement |
| <ul style="list-style-type: none"> A4 : Installer des dispositifs de recyclage d'eau pour lave mains dans toutes les unités village | Février 2024-2025 | CAA TDH (partenaire technique) | |
| <ul style="list-style-type: none"> A5 : Disposer des bacs à lessive au village Beoog-tienbo pour les pensionnaires | 2024-2029 | CAA | |
| <ul style="list-style-type: none"> A6 : Disposer une buanderie au village Beoog-tienbo | 2024-2025 | CAA | |
| <ul style="list-style-type: none"> A7 : Assurer le reboisement du village Beoog-tienbo | Octobre 2023-2029 | CAA | Plantation de 120 arbres fruitiers (manguier, goyavier, banane, orange...) Participation des enfants |

2

Résultat 2 : L'énergie renouvelable renforce les capacités d'électricité

O.S2 : Renforcer l'utilisation de l'énergie renouvelable ou alternative

- | | | | |
|--|-----------|---------------------|--|
| • A8 : Renforcement de l'installation solaire par l'acquisition de lampes solaires | 2023-2028 | A rechercher CAA | Suivi continu des installations solaires |
| • A9 : Renforcement de l'éclairage par l'implantation de détecteurs de mouvement | 2024-2027 | CAA A rechercher | Acquisition de détecteurs |
| • A10: Disposer de chauffage solaire au village Beog-tienbo | 2024 | CAA A rechercher | |

3

Résultat 3 : Le personnel et les bénéficiaires sont renforcés et adoptent des attitudes favorables à la protection de l'environnement

O.S3 : Doter les bénéficiaires et le personnel de Keogo de compétences protectrices de l'environnement

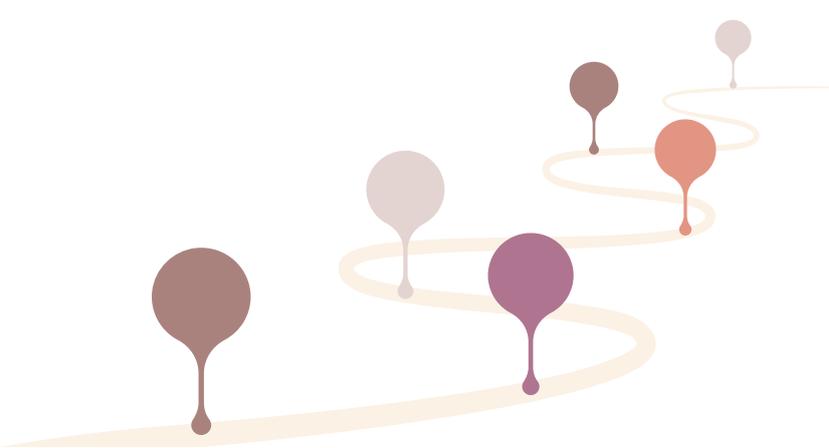
- | | | | |
|--|-----------------------|-----|--|
| • A11: Mettre en œuvre la politique de protection environnementale de Keogo | 2023-2029 | CAA | Atelier réalisé |
| • A12 :Recycler les déchets plastiques à caractère décoratif | Février 2024-2029 | | Collaboration formateur |
| • A13 : Mettre en place un comité d'hygiène | Décembre 2024-2029 | | Collaboration Mairie et ministère en charge environnement |
| • A14: Former les acteurs et utilisateurs et sensibiliser sur les enjeux climatiques | 2024-2028 | CAA | Spécialistes environnement |
| • A14.1 Formation sur les enjeux climatiques en lien avec la protection de l'enfant | | CAA | CAA |
| • A15 : Acquisition de poubelles et de sachets poubelles pour collecter les déchets | 2023-2029 | CAA | Poubelles et sachets poubelles sont disponibles |
| • A16: Acquisition de balances électroniques et de piles | 2023-2029 | CAA | Les balances et les piles sont disponibles et pour la collecte des déchets et pesées |
| • A17 : Peindre en blanc les toits des bâtiments | Mars 2024-2025 | CAA | |

4

Résultat 4 : Les connaissances sont renforcées sur la protection de l'environnement et la capitalisation des bonnes pratiques est assurée

O.S4 : Promouvoir le partage d'expérience sur la protection de l'environnement au Burkina Faso et dans le monde

| | | | |
|--|--------------|----------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> A18 : Renforcer la capacité des acteurs sur des stratégies de protection de l'environnement | 2023-2029 | CAA | Il s'agit de faire des formations sur la protection de l'environnement |
| <ul style="list-style-type: none"> A19 : Suivi de la collecte des déchets au village Beog-tienbo et au siège de Keoogo A19.1 : Formation du personnel sur le tri et le traitement des déchets non biodégradable. | 2023-2029 | CAA ALIMA- KEOOGO | Continu |
| <ul style="list-style-type: none"> A20 : Participation de Keoogo aux webinaires et évènements sur la protection de l'environnement | 2023-2029 | CAA ALIMA- KEOOGO | Présentation faite par le coordonnateur de Keoogo |
| <ul style="list-style-type: none"> A21 : Documenter les actions climatiques de Keoogo et les rendre visibles | 2023-2029 | CAA ALIMA- KEOOGO | Documentation ; Visibilité des actions sur la page web |
| <ul style="list-style-type: none"> A22 : Assurer le suivi de la feuille de route (vidéo conférence, écrits) | 2023-2029 | CAA ALIMA- KEOOGO | Continu |
| <ul style="list-style-type: none"> A23 : réaliser deux rencontres de plaidoyers en collaboration avec le Ministère en charge de l'environnement du Burkina Faso | 2025-2028 | CAA ALIMA- KEOOGO | |
| <ul style="list-style-type: none"> A24: Réaliser une évaluation à mi-parcours et finale de la feuille de route | 2026 et 2029 | CAA ALIMA- KEOOGO | |



VI. NOS LEVIERS DE TRANSFORMATION



1. La mise en œuvre de la feuille de route protection environnementale de Keoogo

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de protection environnementale de Keoogo au cours de 2023 à 2029, Keoogo va collaborer avec l'ONG Alima afin de bénéficier de leurs expériences de gestion de déchets et de réduction de l'empreinte carbone, aussi associer d'autres partenaires tels que la mairie de Ouagadougou, le ministère en charge de l'environnement et d'autres partenaires opérationnels. Cela en vue de permettre d'adopter des actions plus efficaces et efficientes.

2. L'utilisation de nouvelles techniques comme l'agroécologie

L'agroécologie est une approche holistique et intégrée qui applique des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion de systèmes agricoles et alimentaires durables. Elle cherche à optimiser les interactions entre les plantes, les animaux, les hommes et l'environnement tout en répondant à la nécessité de systèmes alimentaires socialement équitables au sein desquels les gens peuvent choisir ce qu'ils mangent et comment et où il est produit.

Keoogo s'engage à mettre en œuvre l'agroécologie au village Beog-Tienbo, parce que non seulement les pensionnaires et leurs enfants vont bénéficier d'une alimentation saine, mais aussi la terre sur laquelle les cultures sont réalisées ne connaîtra aucune pollution. L'agroécologie va permettre également la réduction des déchets tels que le reste des aliments, et la fiente puisque ce type de déchets pourrait être utilisé pour la fabrication de composte.

Pour une meilleure qualité de la gestion de l'eau, il sera important d'inclure l'irrigation goutte à goutte afin de renforcer le dispositif agroécologique.



3. Le partenariat avec la mairie, le ministère en charge de l'environnement, et autres structures intervenant dans la protection de l'environnement

Pour une collaboration active avec les différents partenaires, l'association Keoog va mettre en œuvre 02 ateliers. Un atelier de présentation de la feuille de route de la protection environnementale de Keoogo à la mairie, au ministère en charge de l'environnement et aux autres structures intervenant dans la protection de l'environnement.

A la suite de l'atelier, l'association keoogo en commission réduite va rédiger un draft de convention afin de soumettre cela aux partenaires pour une meilleure collaboration avec les différents partenaires.

Un dernier atelier de présentation et de validation de la convention sera organisé avec les différents partenaires afin de valider la convention par tous les partenaires.

VII. SUIVI, ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET REDEVABILITÉ

1 La collecte des données et le suivi

Dans le but de permettre un meilleur suivi des activités et une collecte efficace des données, l'association keoogo va mettre en place un plan de suivi. Le plan de suivi va permettre de collecter des données de qualité ainsi que les données quantitatives.

Pour une meilleure collecte des données, des outils seront mis en place telle que :

- Les fiches techniques d'activité : les fiches permettront de vérifier les activités réalisées durant toute la durée du projet. Les fiches techniques utilisées dans les projets de keoogo vont servir à la collecte de données et de rapportage.
- Une matrice de suivi des indicateurs : Enfin de vérifier si les résultats attendus dans le cadre du projet sont en performances, sont performants où le projet accuse un retard compte tenu de certaines difficultés rencontrées.

Le projet sera suivi par le chargé de suivi-évaluation de l'association keoogo.

2 La capitalisation des acquis et des bonnes pratiques

Dans la mise en œuvre du projet, il est prévu deux évaluations. Une évaluation de mi-parcours en juin 2026 qui va permettre de vérifier si le projet évolue conformément à la planification du projet, de dégager les difficultés rencontrées à mi-parcours ainsi que des solutions afin de réorienter les actions pour que le projet atteigne les objectifs fixés à la fin du projet.

Une seconde évaluation finale en décembre 2029, qui est l'évaluation finale au cours duquel le projet sera évalué dans son ensemble. Cette évaluation va permettre de savoir si le projet a atteint son objectif, mais également de collecter les acquis et les bonnes pratiques du projet.

La mise en place d'une commission va permettre d'élaborer une matrice de capitalisation des acquis et des bonnes pratiques. Cette matrice sera renseignée durant toute la durée du projet. A la fin de l'évaluation, un cadre de concertation sera réalisé afin de permettre aux différentes parties prenantes de s'acquiescer des acquis et des bonnes pratiques dans le cadre de l'environnement.

Pour une meilleure capitalisation des données, une documentation sous forme de livret sera élaborée afin de permettre une distribution effective des acquis et des bonnes pratiques à toutes les parties prenantes dans le cadre de la gestion de déchets et de la réduction carbone. Les livrets seront mis à la disposition de tous les partenaires de l'association Keoogo. Pour une large visibilité des acquis et des bonnes pratiques dans le cadre de l'environnement, la chargée de communication sera en charge de la diffusion des acquis et des bonnes pratiques à travers tous les réseaux de communication de l'association.

3

Les actions de recherche de financement auprès des PTF

Dans l'élaboration des différents projets de l'association Keoogo, Keoogo s'engage à introduire une section orientée sur l'environnement. L'introduction d'une section sur l'environnement viendra renforcer les actions déjà en cours dans le cadre de la gestion de déchets et de réduction de l'empreinte carbone. En plus d'inclure une section environnement dans l'écriture de tous les projets au sein de Keoogo afin d'accroître le financement sur le volet environnement, Keoogo va organiser plusieurs rencontres avec les partenaires techniques et financiers afin de s'acquiescer des différentes procédures pour l'obtention des fonds auprès de ces institutions.

L'association compte organiser également des journées de portes ouvertes pour que les différents PTF viennent visiter le village écologique One health dans le but de susciter leur enthousiasme à accompagner keoogo dans la gestion de déchets et de réduction de l'empreinte carbone.

4

La redevabilité

A la fin du projet en décembre 2029, un atelier de redevabilité sera organisé. Cet atelier va regrouper toutes les parties prenantes du projet, ainsi que des acteurs de la protection de l'enfance. L'atelier aura pour objectif principal de rendre compte de toutes les actions menées dans le cadre du projet.

La redevabilité envers tous les acteurs va permettre aux partenaires de vérifier si le projet a été réalisé conformément à ladite planification. C'est aussi l'occasion à tous les partenaires de proposer des suggestions au cas où une seconde phase du projet sera possible.



REMERCIEMENTS

Chers membres et partenaires dévoué.e.s,

L'Association Keoogo est honorée de présenter ses actions climatiques à travers sa feuille de route de protection environnementale pour la période 2024-2029. Cette feuille de route incarne la vision collective, la détermination et l'engagement indéfectible à lutter contre les effets du changement climatique.

Les effets drastiques du changement climatique sont observables au Burkina Faso. Cet impact influe sur la qualité de vie des populations dont les enfants et les femmes constituent les couches les plus vulnérables. L'Association Keoogo, dont la mission principale est de protéger les enfants vulnérables, via des partenariats ciblés et efficaces, en assurant une prise en charge holistique, a construit en parfaite intelligence avec ses partenaires, la présente feuille de route de protection environnementale. Sa mise en oeuvre contribue à une meilleure protection de l'environnement afin d'améliorer les conditions de vie de nos bénéficiaires.

A cet effet, l'association Keoogo adresse ses remerciements à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'élaboration de cette feuille de route, aux acteurs étatiques, à l'ONG ALIMA et des organisations de la société civile.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers à savoir le Ministère Fédéral Allemand des affaires étrangères et l'ONG Climate Action Accélérateur, l'Association Keoogo renouvelle ses sincères remerciements pour leur appui, pour leur constante disponibilité et leur soutien pour relever les nombreux défis liés relatifs au dérèglement climatique en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables.

Aussi, l'Association Keoogo est convaincue que la conjugaison des efforts de toutes et de tous demeure nécessaire pour la réduction des effets du changement climatique et la promotion de comportements appropriés.

L'ASSOCIATION KEOOGO



Travaux dans le jardin agro-écologique de KEOOGO, le Village Beog tienbo.

FEUILLE DE ROUTE
**PROTECTION ENVIRONNEMENTALE
DE L'ASSOCIATION KEOOGO**

